

VENDÉE



LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



La première réunion de l'Amicale s'est tenue à l'Hôtel du Lion d'Or

DECEMBRE 1992 N° 57

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

170 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	7 JANVIER
Jeudi	4 FÉVRIER
Jeudi	4 MARS
Jeudi	1 ^{er} AVRIL
Jeudi	6 MAI
Jeudi 3 et Jeudi 24	JUIN

Jeudi	9 SEPTEMBRE
Jeudi	7 OCTOBRE
Jeudi	4 NOVEMBRE
Dimanche (9 h)	12 DÉCEMBRE

(Assemblée Générale)

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	10 et 24 JANVIER
Dimanches	7 et 21 FÉVRIER
Dimanches	7 et 21 MARS
Dimanches	4 et 18 AVRIL
Dimanches	9 et 23 MAI
Dimanches	6 et 20 JUIN

Dimanches	12 et 26 SEPTEMBRE
Dimanches	10 et 24 OCTOBRE
Dimanches	7 et 21 NOVEMBRE
Dimanches	5 et 19 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1993 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

23 et 24 Janvier :	11 ^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
6 et 7 Mars :	Journée du Timbre, aux Sables-d'Olonne
29-31 Mai :	Congrès et Exposition Nationale, Lille
23 et 24 Octobre :	Congrès et Exposition G.P.C.O., à Fontenay-le-Comte

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

SOMMAIRE

N° 57

DECEMBRE 1992

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2-6	Les cachets de vaguemestres en Loire-Inférieure (1939-1946)	Y. PEIGNE
7-8	Soyons fouineurs	M. BRUNO
9-11	50 ans déjà...	Y. PAUVERT
12	Avis aux Amateurs	d°
13-19	Imprimés et Journaux expédiés en nombre	d°
20	Une réponse	d°
21-24	La Poste à La Roche-sur-Yon pendant la Révolution française	M. BRUNO
25-26	"La Moulinette"	Y. PAUVERT
27-28	Les troupes polonaises intégrées dans l'Armée française en 1940	M. BRUNO
29	Ca bouge ..., ça bouge ...	Y. PAUVERT
30	Actualisons nos connaissances philatéliques	M. BONNET
31-32	Où sont passés nos Jeunes ?	Y. PAUVERT
33	Le télégraphe électrique à Napoléon-Vendée	M. BRUNO
34	Trop de choix dans les loisirs ...?	Y. PAUVERT
35	Au temps des Maîtres de Poste	M. BRUNO
36	Animations prévues	Y. PAUVERT
37-38	Les potins de l'Amicale	d°
39	La ligne de démarcation du Rhône	M. BRUNO

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires :

Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE

Reproduction des articles de ce bulletin interdite

LE MOT DU PRESIDENT

L'année se termine sur une impression de malaise.... Les négociants en timbres-poste se plaignent du marasme régnant sur le marché, les collectionneurs, quelquefois chômeurs, ont bien du mal à faire surface.

La philatélie, la marcophilie tiennent une grande place dans notre vie quotidienne, elles nous permettent d'oublier, quelques heures parfois, les difficultés et les soucis de notre époque.

Mais il nous faut relativiser les choses si nous voulons bien regarder autour de nous. Des avions s'écrasent sur des immeubles, par milliers des enfants meurent de faim, on s'entretue près de la mer Adriatique, la terre se couvre de pollution.... On tente d'écraser "l'autre" et on le méprise parce qu'il ne pense pas comme "soi", on devient pontifiant sciemment ou inconsciemment.

N'est-ce pas une fuite en avant devant notre impuissance à changer la face du monde, à amener les mentalités à plus de compréhension, à se rendre compte que nous avons le bonheur d'exister et que nous sommes sur terre pour vivre ensemble ...pour si peu de temps !

Il faut se rendre à l'évidence, le monde est devenu égoïste, on ne respecte plus son alter ego. L'obsession de la réussite amène fatalement à l'excès, à la tentation du pouvoir conféré à l'image et à "l'apparence".

Mais, grâce à vous, amis, l'A.P.Y. est là, pour vous faire passer de bons moments, le temps d'une réunion, d'une rencontre, d'une conversation à bâtons rompus, d'une exposition modeste ou importante, et qui ne cherchera jamais "à épater la galerie", la philatélie devant rester un loisir, une saine distraction à la portée de tous.

Non, je ne suis pas morose à la veille des fêtes de fin d'année, à la veille du cinquantenaire de notre Amicale. Mais je me pose souvent cette question entendue maintes fois au cours d'une émission télévisée : "Pourquoi tant de haine ?".

Allons, évadons-nous mentalement en améliorant nos collections afin de les présenter dans les expositions et recevoir, enfin, les hautes récompenses tant méritées par nombre d'entre-vous.

Bonne fin d'année à tous et à toutes, pour vous et votre famille !

Yves Pauvert

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Se croire un personnage est fort commun en France,
On y fait l'homme d'importance,
Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois.

(LA FONTAINE, Le Rat et l'Eléphant)

Les personnes non adhérentes, intéressées par notre bulletin, peuvent le recevoir à domicile moyennant une participation de 100,00 frs pour 1993 (décision du Conseil d'Administration du 16-11-1992)

LES CACHETS DE VAGUEMESTRES

MARQUES DE FRANCHISE des hopitaux militaires français en Loire-Inférieure (1939-1946)

La guerre de 1914-1918 a donné lieu à une profusion de marques postales d'hôpitaux. Celles de 1939-45 sont beaucoup plus rares. Les formations hospitalières ont été moins nombreuses, ont eu une vie courte et des hospitalisés en petit nombre, d'où un courrier peu abondant.

Trois périodes ont découpé la vie des hôpitaux militaires :

- Septembre 1939- Juin 1940. Les formations comprennent l'Hôpital Militaire Broussais, et les Hôpitaux Complémentaires ouverts à la mobilisation en exécution d'un Plan Hospitalier. Couverts par la Convention de Genève, ces hôpitaux ne disparurent pas immédiatement à l'arrivée des allemands en Juin 1940. Certains personnels infirmiers furent cependant envoyés en captivité en Janvier 1941 (Frontstalag de Savenay puis Allemagne).

- L'Occupation. 1940-1944. Outre la survie temporaire de certaines formations en 1940, l'H.C. LIVET fonctionna pendant toute la guerre, principalement, semble-t-il, pour le service des prisonniers de guerre rapatriés sanitaires d'Allemagne.

- La Libération. 1944-46. L'Hôpital Broussais redevint français. L'H.C.Livet qui avait survécu continua à fonctionner, probablement jusqu'en 1946. L'H.C. de la Perverie réouvrit également; il semble qu'il fût fermé début 1946. Y en eut-il d'autres ?

PLAN HOSPITALIER A LA MOBILISATION.

XIème REGION MILITAIRE -1er Secteur Hospitalier - Loire Inférieure.

Etablissements	ville	nb. de lits	Spécialité
HC du Lycée Clémenceau	Nantes	585	chirurgie
HC Livet	Nantes	710	ophtalmo-ORL
HC St Stanislas et Hotel-Dieu (Hospice St Jacques)	Nantes	400	cardio-gastro-stomato
HC Grand Séminaire	Nantes	226	contagieux
HC Arsène Leloup	Nantes	300	médecine générale
HC de la Persagotière-	Nantes	267	neuro-psy.
HC Françoise d'Amboise	Nantes	300	urologie-chirurgie
HC rue du Ballet	Nantes	225	dérmat
HC ex Lycée de Jeunes Filles	Nantes	235	médecine générale
HC Les Naudières et clinique St Paul	Rezé	200	chirurgie
HC La Perverie	Nantes	161	gazés.
HC LaJoliverie	Nantes	250	malades
HC St Joseph	Le Clion		
HC Collège et Hospice civil	Ancenis	287	méd.géné.-chirurgie
HC La Colinière	Nantes		
HC Aristide Briand	Chateaubriand	300	méd.gén.- gazés
HC Ecole Normale	Savenay	300	id
Hospice civil	St Nazaire	30	
Hospice civil	Paimboeuf	100	

XIème REGION MILITAIRE - 2ème Secteur Hospitalier - Morbihan

..... HC Couvent Soeurs de l'Instruction chrétienne	St Gildas des Bois	989	chirurgie
--	-----------------------	-----	-----------

OBSERVATIONS DIVERSES

Les HC ne font pas, comme en 1914-18, l'objet d'une numérotation continue dans la Région Militaire. Les Hôpitaux Auxiliaires et Bénévoles ont disparu de l'ordre de bataille.

Outre les hôpitaux du Plan Hospitalier, on trouve, par son cachet, un HC annexe à Missillac. L'Histoire du Collège du Loquidy à Nantes mentionne l'installation de salles d'hôpital en 1939; si le renseignement est exact, on peut penser qu'elles étaient rattachées à l'HC de la Perverie, voisin, ou à celui de la rue du Ballët, proche également.

Un grand nombre de cachets de vagues-mestres restent à découvrir : HC de l'ex Lycée de Jeunes Filles, de la Perverie, de la Joliverie, de la Colinière, de la Persagotière, d'Ancenis, St Nazaire et Paimboeuf.

Il semble que l'Hôpital Militaire Broussais fût occupé par les allemands dès Juin 40. L'HC du Grand Séminaire fût réquisitionné par eux en Décembre 1940. La Persagotière lui survécut, mais pour combien de temps, puisque du personnel du Grand Séminaire y fût muté à cette occasion, puis envoyé en captivité en Janvier 1941.

Nous connaissons le cachet du Clion le 6 Juillet 40, sur une lettre ayant transité aux Naudières et à la Perverie, et celui de Chateaubriant le 21.7.40; jusqu'à quand ont-ils subsisté?

Nous avons relevé des traces du fonctionnement de Livet en 1941, 1944 et fin 1945. La Perverie abrita sous l'occupation un important dépôt de médicaments de l'armée allemande; il profita à la libération à l'HC qui s'y réinstalla.

A noter que les personnels de 1939-40 appartenaient à la 11ème Section d'Infirmiers Militaires (11e SIM) de la 11ème Région. Celle-ci n'ayant pas été recrée en 1945, le personnel appartint alors à la 4ème SIM de la 4ème Région de Rennes.

En Mai 1940, des Hôpitaux belges (HMR Hôpital Militaire Royal) furent repliés en Loire Inférieure.

HMR 1 La Chapelle St Sauveur
HMR 3 et 10 St Herblon
HMR 4 St Mars la Jaille
HMR 7 La Rouxière
HMR 11, 12, 14, 15, 17, 18 Montrevault (M et L)
HMR 16 Anetz
HMR 19 Candé (M et L)
HMR 20 Freigné (M et L)

Des personnels militaires belges furent alors affectés aux hôpitaux français où leur arrivée fut particulièrement appréciée, surtout dans les spécialités qui étaient déficitaires, infirmières et hommes de troupe.

texte du cachet	forme	dates	bureau de poste
HOPITAL M^{re} BROUSSAIS NANTES VAGUEMESTRE  HOPITAL MILITAIRE BROUSSAIS NANTES-DOULON			
XIe CORPS D'ARMÉE - SERVICE DE SANTE République * LE DIRECTEUR *	2 cercles violet	6.3.40	NANTES GARE
HOPITAL M ^{re} BROUSSAIS/NANTES/VAGUEMESTRE	rectangle violet	27.12.39	
HOPITAL MILITAIRE BROUSSAIS/NANTES-DOULON	2 lignes violet	9.10.39	NANTES DOULON
  			
HOPITAL COMPLEMENTAIRE DU LYCEE CLEMENCEAU LE VAGUEMESTRE	2 cercles violet	39	NANTES GARE
HOPITAL COMPLEMENTAIRE LIVET * NANTES *	2 cercles bleu	2.10.39	NANTES GARE
HOPITAL COMPLEMENTAIRE LIVET Le Vaguemestre *	2 cercles violet	9.12.39 18.12.44 .45	NANTES GARE NANTES GARE
 HOPITAL COMPLEMENTAIRE GRAND SEMINAIRE-NANTES 			
* HOPITAL COMPLEMENTAIRE * LE VAGUEMESTRE St. STANISLAS - NANTES	2 cercles violet		
HOPITAL COMPLEMENTAIRE GRAND SEMINAIRE-NANTES	2 lignes noir		

texte du cachet	forme	dates	bureau de poste
HOPITAL COMPLEMENTAIRE DU GRAND SEMINAIRE Le Vaguemestre * NANTES *	2 cercles violet	13.7.40	
HOPITAL COMPLEMENTAIRE «ARSÈNE-LELOUP» LE VAGUEMESTRE  			
HOPITAL COMPLEMENTAIRE "ARSENE-LELOUP" LE VAGUEMESTRE HOPITAL COMPLEMENTAIRE * Le Vaguemestre * FRANCOISE D'AMBOISE-NANTES HOPITAL COMPLEMENTAIRE * Vaguemestre * RUE DU BALLET HOPITAL COMPLEMENTAIRE-RUE DU BALLET LE MEDECIN CHEF	4 lignes violet 2 ovales bleu 3 cercles noir noir	25.12.39 14.6.40 10.12.39	NANTES R.P. NANTES GARE NANTES GARE
HOPITAL COMPLEMENTAIRE DES NAUDIÈRES PONT-ROUSSEAU 	HOPITAL COMPLEMENTAIRE 12 JUIL 1940 * LE CLION (L.INF.)		
HOPITAL COMPLEMENTAIRE DES NAUDIÈRES PONT-ROUSSEAU HOPITAL COMPLEMENTAIRE 12 JUIL 1940 LE CLION(L.INF.) HOPITAL COMPLEMENTAIRE ARISTIDE BRIAND Republique CHATEAUBRIANT	2 lignes violet 4 lignes bleu 2 cercles violet	 6.7.40 21.7.40	 LE CLION SUR MER CHATEAUBRIANT

texte du cachet	forme	dates	bureau de poste
HOPITAL COMPLÉMENTAIRE DE SAVENAY 			
HOPITAL COMPLEMENTAIRE DE SAVENAY LE VAGUEMESTRE	bleu turquoise		
HOPITAL COMPLEMENTAIRE DE SAVENAY	1 ligne bleu turquoise		
HOPITAL COMPLEMENTAIRE LE * VAGUEMESTRE *	2 cercles violet	12.6.40	
HOPITAL COMPLEMENTAIRE (annexe) date MISSILLAC (L.Infre)	rectangle bleu		

Bibliographie. B.Sinais. Les Marques d'Hôpitaux 1939-1945. Le Collectionneur Philatéliste et Marcophile, n°92.

Yves Peigné



TYPES ET PHYSIONOMIES DE PARIS. — LA PETITE BOURSE DES TIMBRES-POSTE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES.

La curiosité est quelquefois payante. N'ai-je pas eu l'idée, un jour de grisaille, de me rendre à la Bibliothèque municipale afin de consulter la "chronique locale" figurant dans les vieux journaux d'époque édités à La Roche-sur-Yon au siècle dernier. Un déclic se produisit lorsque je tombais en arrêt à la lecture d'un entrefilet du 25 juillet 1854. Alors, bien entendu, seules les informations relatives au service des Postes pouvaient nous intéresser.

Amusez-vous donc à la lecture des "chroniques" ci-après.

Extraits du journal hebdomadaire "Le Publicateur"
(C.L. Yvonnet imprimeur-libraire, place Napoléon)

25 juillet 1854 - Nous informons nos lecteurs qu'à partir d'aujourd'hui 23 juillet, le bureau des postes sera fermé les dimanches et jours fériés à 4 heures du soir.

11 décembre 1859 - Il est expressément défendu, sous peine d'amende de 50 à 500 francs, de mettre à la boîte une lettre qui contiendrait des pièces de monnaie d'or ou d'argent, des bijoux ou autres effets précieux, des billets de banque, bons, coupons de dividendes ou d'intérêts payables au porteur.

mars 1859 - Expédition des échantillons de marchandises présentés dans les bureaux de poste : ... "Sont maintenues les dispositions des règlements antérieurs qui interdisent d'une manière absolue l'introduction dans le service des postes, tant des objets de nature à détériorer ou à salir les correspondances ou à en compromettre la sûreté, que des objets soumis aux droits de douane ou d'octroi. Au nombre de ces objets sont particulièrement compris les liquides, les viandes, les volailles, le gibier, la charcuterie et les matières grasses ou capables de se liquéfier.

25 janvier 1863 - Il est rappelé que les avis de mariage, lorsqu'ils sont doubles, c'est-à-dire lorsque deux avis sont imprimés sur la même feuille ou sur deux feuilles différentes, doivent acquitter une double taxe d'affranchissement, ainsi que cela a lieu pour tous les autres avis, circulaires, etc..., sous peine d'être taxés au triple de l'insuffisance de leur affranchissement.

23 août 1863 - L'administration des Postes a déjà eu l'occasion de recommander au public de se servir exclusivement de pains à cacheter pour la fermeture des lettres adressées dans les régions intertropicales ou devant traverser ces régions, attendu que les inconvénients qui résultant de l'emploi de la cire, dont la fusion inévitable dans les pays chauds, fait adhérer les lettres et les endommager.

Ces inconvénients se reproduisant très fréquemment à bord des paquebots des lignes transatlantiques de l'Indo-Chine.

11 décembre 1864 - Une prochaine amélioration dans le service des postes est à l'étude et sa réalisation sera vivement accueillie par le public.

Nous voulons parler de l'"enveloppe affranchie" dont la poste se ferait marchande, comme elle l'était jusqu'à présent des simples timbres-poste, sous la simple condition d'une remise de 1 pour 100 à ses soumissionnaires "postiers" marchands de tabac ou épiciers, au lieu de l'ancienne remise de 2 pour 100 qui était déjà bien minime.

Cette création d'enveloppes gommées revêtues d'un timbre affranchissant de tous les prix ne pourra qu'accroître la consommation des timbres-poste...

21 octobre 1866 - L'administration des Postes vient de prendre une décision importante en vue de donner au public de nouvelles facilités pour l'expédition de ses correspondances. A l'avenir, les courriers-convoyeurs, chargés d'accompagner les dépêches transportées par les trains-poste seront autorisés à recevoir les lettres qui leur seraient présentées à la main dans les différentes gares de leur parcours. De plus, il sera établi, au frais des communes qui en auront fait la demande, de nouvelles boîtes aux lettres dans les gares de chemin de fer ; le relevage de ces boîtes sera effectué par les soins des courriers-convoyeurs, qui dirigeront eux-mêmes les correspondances sur leur destination.

28 octobre 1866 - Quelques journaux répètent qu'aux termes d'un jugement rendu à Paris, le signataire d'une lettre mise à la poste non cachetée est passible d'une amende de 50 F. au minimum. Ce n'est pas ce qui a été jugé.

Quant une lettre est trouvée non cachetée dans la boîte, l'administration la ferme avec un cachet de cire et la frappe d'un timbre portant : "Trouvée non cachetée dans la boîte", et tout est dit.

LII DANS L'HEBDOMADAIRE "LE NOUVEL OBSERVATEUR"

(17 au 23/09/1992)

(Rubrique : Le Guide du citoyen Européen)

Y AURA-T-IL UN TIMBRE POSTAL COMMUN AUX PAYS DE LA COMMUNAUTE ?

Non. Un timbre européen signifierait une poste européenne fédérale capable de gérer un chiffre d'affaires de 420 milliards de francs et 1,7 million d'employés. C'est exclu. D'autant plus que la disparité de statuts, de services et de tarifs entre les Etats membres est encore grande.

Les Etats européens ne renoncent pas pour autant à harmoniser leurs systèmes postaux : la publication en juin du "Livre vert" sur le marché postal européen va lancer le débat. Libéralisation et concurrence pour certains services (par exemple, courrier exprès, courrier électronique, envois transfrontaliers...) devraient provoquer une baisse des coûts pour le consommateur. Des "services réservés" aux administrations nationales - pour ne plus dire monopole - (lettres et paquets de moins de un kilo) pourraient être maintenus au nom d'un service universel de qualité et à portée de tous. Pas de timbre européen, donc, mais les philatélistes pourront toujours se consoler avec les timbres de la série Europa, à thèmes communautaires et libellés en monnaie locale.

50 ans... déjà !

L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE fêtera sa 50ème année d'existence en 1993 et, à cette occasion, nous organiserons une exposition à caractère culturel à LA ROCHE-SUR-YON. J'ai pensé qu'il serait bon de reproduire l'histoire de notre Association. M. RECOQUILLON en était l'auteur et il avait été publié dans le numéro 1 (devenu introuvable...) de notre bulletin trimestriel, de 25 pages, créé en 1978.

C'est amusant, il n'y a pas un seul mot à changer !

Je vous laisse donc le plaisir de le lire...ou de le relire.

Y. PAUVERT

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

C'est le 2 février 1943, que la Préfecture de la Vendée enregistrait la déclaration d'une nouvelle société, dénommée "Amicale Philatélique Yonnaise". Comment se produisit cette naissance ? Beaucoup l'ignorent ou bien l'ont oublié et, puisque je fus témoin de cet heureux évènement, je vais en rappeler les origines.

En ce temps-là, nous étions au début des années 40 de ce 20^{ème} siècle, il existait bien, à la ROCHE SUR YON et dans sa proche banlieue, quelques rares timbrophiles, mais ils vivaient isolés et s'ignoraient mutuellement. Pour se livrer à leur inoffensif passe-temps, ils recherchaient le secret de leur appartements, tenant leurs albums et leurs catalogues prêts à être rapidement dissimulés dans un tiroir si quelque visiteur indiscret survenait.

Lorsqu'ils allaient acheter les émissions nouvelles, ils attendaient que le guichet de la Poste soit désert, car ils déchaînaient infailliblement l'indignation d'une vieille demoiselle s'ils se risquaient à demander un coin daté. Elle ne les portait pas dans son coeur, ces maniaques, agaçants et exigeants, qui osaient refuser un timbre sous le futile prétexte qu'il était froissé ou que sa dentelure était incomplète. Pour être juste, je conviendrai toutefois que cette zélée fonctionnaire des P.T.T. devint peu à peu moins rébarbative et qu'elle finit par nous accueillir avec une certaine indulgence qui touchait à la compassion.

Et ne voilà-t-il pas qu'un jour de décembre 1942, un entrefilet, paru dans la presse régionale et locale, invitait ces mystérieux collectionneurs à sortir de leur isolement pour tenter de former un groupement philatélique. Qui pouvait bien être l'auteur de cet article ? Qui avait conçu cet audacieux projet ? Moi-même, intrigué et un peu sceptique, je me dirigeai vers le lieu de rendez-vous où je découvris une dizaine de visages inconnus. Après de brèves présentations, M. MURAT, car c'était lui le coupable, nous avoua qu'il avait lancé le pavé destiné à secouer notre torpeur. Les conversations s'engagèrent tout d'abord avec prudence, mais nous fîmes en quelques mots délivrés du complexe de ridicule qui nous tenaillait. "Nous ne sommes atteints ni d'une maladie honteuse, ni de débilité mentale. Nous n'avons pas à rougir de notre amour pour les timbres-postes. Notre seul tort est de ne pas nous grouper. Des réunions, des fréquentations nous apporteraient plaisir et profit". Et la décision fut alors rapidement prise de créer une société philatélique à LA ROCHE SUR YON. M. MURAT, à qui nous devions cette initiative, déclina la présidence qui lui était offerte, et c'est M. SMOLSKI qui fut désigné comme étant le premier président de l'Amicale Philatélique Yonnaise. Un pas important venait d'être franchi, mais le plus difficile restait à faire : il faudrait organiser, animer une société qui

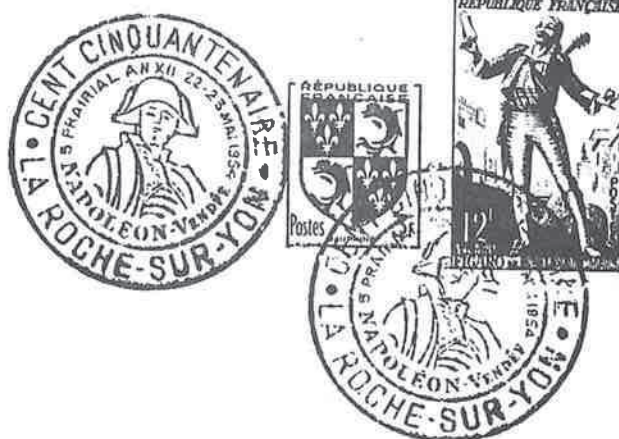
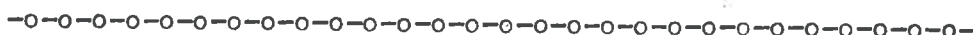
4

5

12

Les Présidents Successifs :

Président Fondateur	M. SMOLSKI	- 1943-46
Président	M. ZIMMER	- Janvier à Mai 1947
Président	M. RECOQUILLON	- 1947-1969, puis Président d'HONNEUR
Président	M. FAVREAU Bernard	- 1970
Président	M. MOREAU	- 1971 - 1973
Président	M. ROYER	- 1973 - 1977
Président	M. PAUVERT	- 1978 - 1986
Président	M. ABERT	- 1987 - 1988
Président	M. DUPOND	- 1989 - 1990
Président	M. PAUVERT	- 1991 -



M^r Georges Tarison

4. Rue Gustave Rouanet

Paris - 18''

déjà un vieux souvenir...

AVIS AUX AMATEURS

Comme le temps passe !

Le mois prochain, déjà, le 11ème SALON DES COLLECTIONNEURS ouvrira ses portes à 9 heures 30, pendant 2 jours, pour y accueillir les "mordus" de tous poils, dans la même ambiance amicale et chaleureuse habituelle. Nul doute que nos amis vendéens et autres, souvent venus de fort loin, se feront un plaisir de s'y rendre, la réputation pratiquement nationale de notre manifestation n'étant plus à faire (nous avons même reçu une demande de renseignements d'un négociant ... belge !).

Pour nous, l'essentiel étant de faire plaisir, gageons que ce sera une 11ème réussite.

P.S. : entrée gratuite pour les membres A PART ENTIERE de l'A.P.Y., mais PAS AVANT 9 h.30

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Salle des Fêtes du Bourg-sous-la-Roche (Rue Emile-Baumann)

RÉSERVEZ-VOUS POUR LE

11^e SALON DES COLLECTIONNEURS

avec le concours de la Municipalité

(60 NÉGOCIANTS PROFESSIONNELS SUR 320 M DE TABLES)

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JANVIER 1993

*CARTES POSTALES - PHILATÉLIE - MARCOPHILIE - NUMISMATIE - PIN'S -
TÉLÉCARTES - VIEUX PAPIERS et tous petits objets de collection*

Carte-souvenir d'illustrateur à l'entrée : 10 F

*Correspondance et réservation : AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE
par Y. PAUVERT - 6, impasse Géricault - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
☎ 51 36 24 16*

Publicité ci-dessus concoctée par Maurice BRUNO.

IMPRIMES ET JOURNAUX EXPEDIES EN NOMBRE

Yves PAUVERT

ROUTAGES 205 ET 206

Vous avez tous reçu, un jour ou l'autre, des revues ou journaux portant une des mentions ci-dessous. En général, on n'y prête pas attention, mais ces "codes" ont une signification précise...M. TROTTIN, cadre au Centre de Tri postal de notre Ville a éclairé quelque peu ma lanterne avec sa gentillesse habituelle. Survolons le sujet.

Routage 205

Figurent sous ce terme l'ensemble des revues dont la périodicité est égale ou inférieure à une semaine. Pour bénéficier d'un tarif postal privilégié, pour ces "envois en nombre", ces "objets" dits de 1ère catégorie doivent obtenir l'agrément de la Commission paritaire des Agences de Presse.

En voici quelques exemples :



L'acheminement de ces revues est traité par les "ambulants" des Chemins de Fer, employés des Postes qui exercent dans un wagon (postal) qui leur est affecté.

ROUTAGE 206

Ce terme s'applique à toutes les autres revues dont la périodicité est supérieure à une semaine. Ce sont des "objets" dits de 2ème catégorie qui, eux, ne sont pas traités par les ambulants, mais directement par des Entreprises de Routage (?).

Quelques exemples ci-après :

ROUTEX
6, boulevard Arago - 91320 WISSOUS
PORT PAYÉ PARIS R.P. ROUTAGE 206

JOURNAUX ROUTAGE 206
Dispensé du Timbrage
**PORT PAYÉ
PARIS R.P.**

DISPENSE DE TIMBRAGE
PORT PAYE NANTES R.P.
JOURNAUX ROUTAGE 206

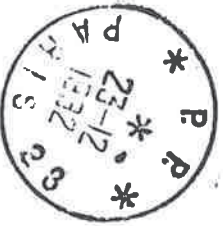
==== *Films et Documents* =====

REDACTION - ADMINISTRATION
27, rue de Polssy — PARIS (5^e)

Dispensé du timbrage **ROUTAGE 206**

DRI/005773

D D TRAVAIL EMPLOI
CI TRAVOT
85000 LA ROCHE SUR YON

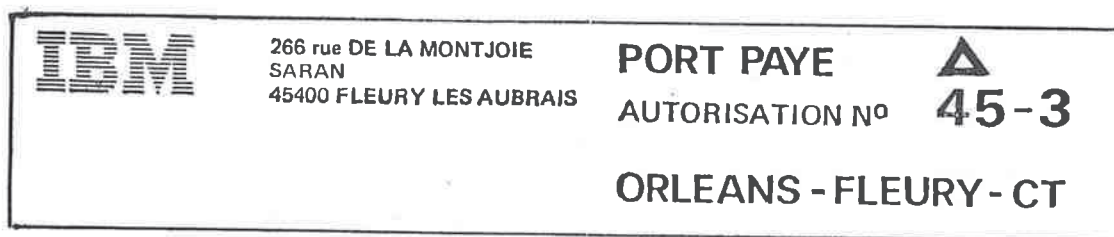
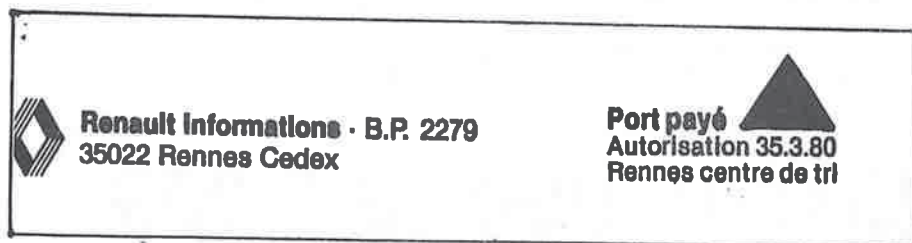
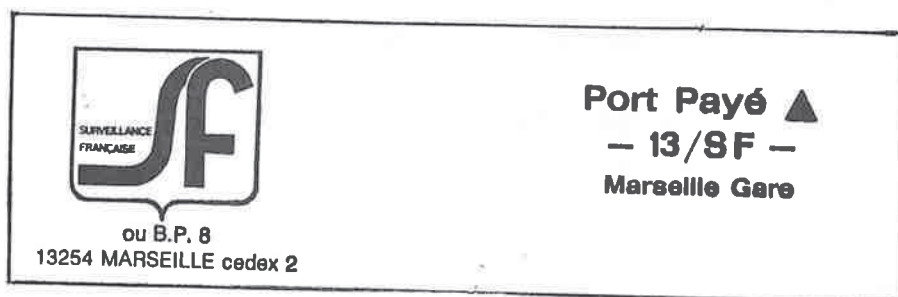
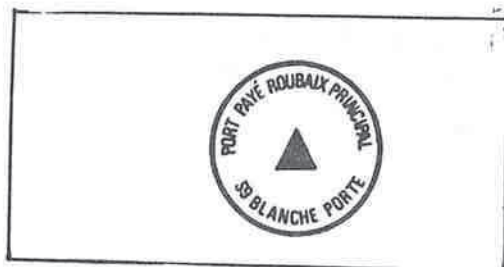



Celui-ci est curieux !!!

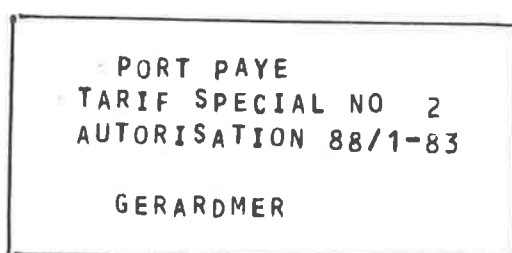
PORTS-PAYES AVEC TRIANGLE

*Ce sigle était bien mystérieux en ce qui me concerne !
Toutes mes suppositions antérieures tombent à l'eau, car il s'agit
tout simplement d'un signe distinctif de tarification, celui
dénommé "TARIF SPECIAL N°2".*

On les trouve sous cette forme :



ou sous celle-ci :



I.N.I.C.I.

Rue du Pré-St-Martin

MARGON

28400 NOGENT LE ROTROU

Port Payé

Tarif Spécial N° 2

Autorisation 28/IN 1

NOGENT-LE-ROTRON

**ASSOCIATION FRANCAISE
DE
CAUTIONNEMENT MUTUEL**

LOI DU 26 DECEMBRE 1908

36, AVENUE MARCEAU 75381 PARIS CEDEX 08

TEL. 720-72-50

PORT PAYÉ TARIF SPÉCIAL N° 2

NUMÉRO 87/5/84

ST YRIEIX LA PERCHE

PORTS-PAYES AVEC LETTRE "C"

On ne trouvera cette lettre que sur les emballages contenant des ... catalogues. On peut également rencontrer la mention "TARIF SPECIAL CATALOGUES". Je n'en ai jamais vu.

3 SUISSES

59076 ROUBAIX CEDEX 2

PORT PAYÉ **C**
Autorisation

n° 69/SODI

LYON-MONTROCHET

mai

Union d'Economie Sociale
des Adhérents de la M.A.I.
79071 NIORT CEDEX

Pour utiliser ce bon de commande :

- 1 ► REPLIEZ ET DETACHEZ CETTE BANDE SELON LE POINTILLE D'UN BOUT A L'AUTRE.
- 2 ► INTRODUISEZ VOTRE PAIEMENT DANS LA POCHETTE EN REPLIANT LE PETIT VOLET S'IL S'AGIT D'UN CHEQUE POSTAL.
- 3 ► COLLEZ LES TROIS CÔTES APRES LES AVOIR HUMECTES POUR FORMER L'ENVELOPPE.

P. P. C

Autorisation n° 69/CAM.

Lyon-Montrochet

SERVICE DE DISTRIBUTION

DES LOTS

LA BLANCHE PORTE

service 8

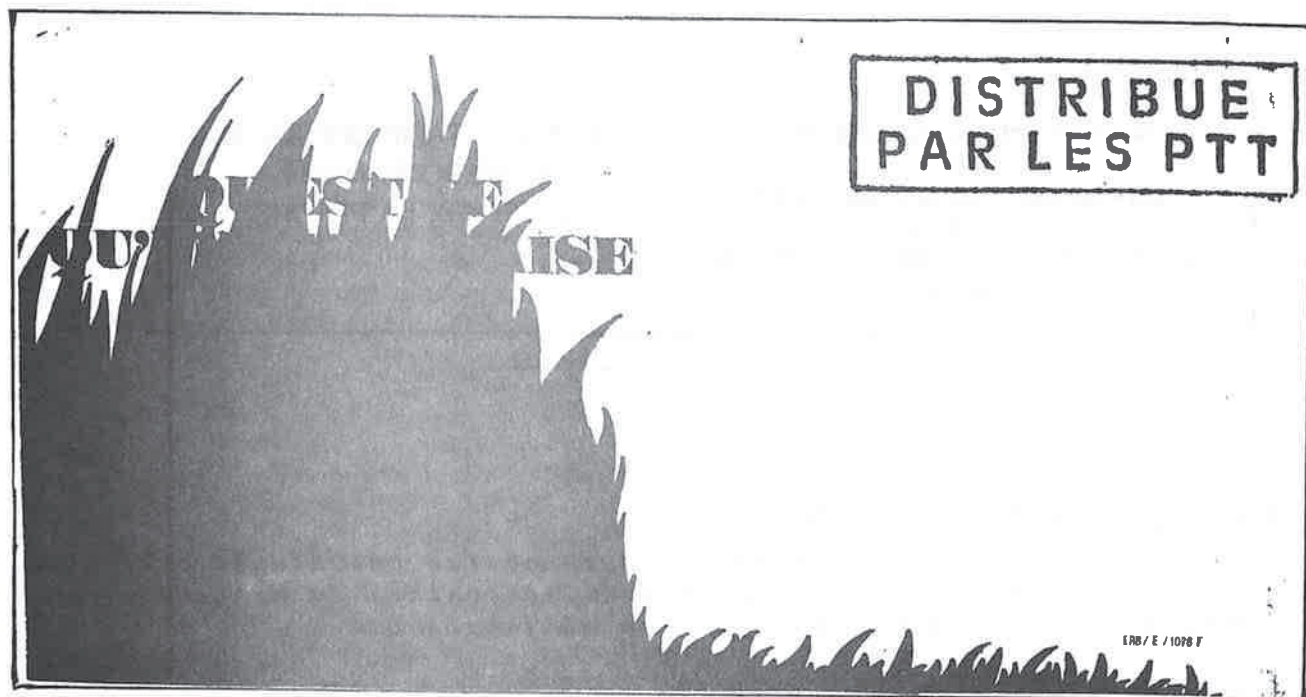
59971 Tourcoing Cedex



LES PLIS NON OBLITERES SANS AFFRANCHISSEMENT, NI DATE

Il s'agit (toujours) d'enveloppes portant souvent une publicité que l'on trouve, de temps à autre, dans nos boîtes-aux-lettres et portant une mention signifiant que celles-ci y ont été déposées par le Préposé à la distribution du courrier. Mais vous n'y trouverez jamais ni votre identité, ni votre adresse.

Afin de mieux vous éclairer, en voici ci-dessous un exemple-type :



Ces plis m'ont toujours intrigué...

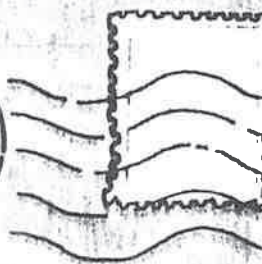
Vous trouverez ci-dessous une liste des mentions "postales" (en réduction) rencontrées à ce jour.

DISTRIBUÉ PAR PORTEUR SPECIAL DISTRIBUÉ PAR

Distribué par
le Service Postal

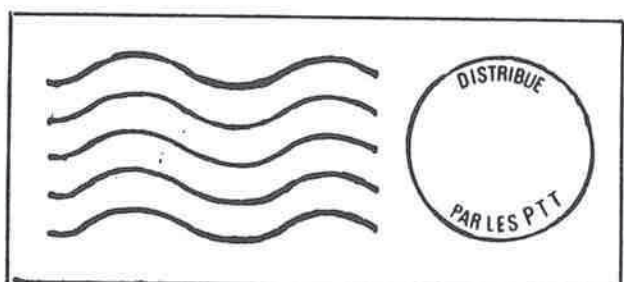
LA POSTE 

DISTRIBUTION
PAR PORTEUR DES PTT





Cette lettre
a pu vous être distribuée
grâce à votre facteur.



Distribué par Votre facteur

LA POSTE

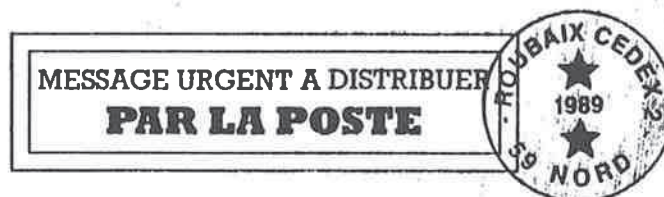
**DISTRIBUÉ PAR LE SERVICE
POSTAL DES P.T.T.**

Distribué par la Poste

A VOTRE ATTENTION



**DISTRIBUE PAR LE
SERVICE DES POSTES**



Il a fallu prendre contact avec la Recette Principale afin de connaître le mécanisme permettant à ces lettres de circuler sans affranchissement, ni mention particulière. Voici les renseignements qui m'ont été fort gentiment communiqués par M. Le Receveur.

Il s'agit toujours de plis confiés au service postal par de très importantes entreprises françaises qui, par l'intermédiaire des Maisons de Routage, en inondent alors le pays tout entier par dizaines, voire par centaines de milliers d'exemplaires. Il est donc impensable de les affranchir ou de les dater, même mécaniquement. Il paraît cependant curieux de ne jamais rencontrer l'adresse du destinataire. Explication très simple : ces publicités sont déposées systématiquement par votre préposé des Postes dans chaque boîte-aux-lettres, même anonyme, du territoire français... ce qui n'en fait pas une grande rareté !

On peut alors se demander comment est rémunéré le transport de ces objets. Tout simplement, les entreprises expéditrices ont un "compte" auprès de l'Administration des Postes, opération appelée plus communément "affranchissement en compte". Le nombre de plis remis est déclaré à l'autorité de tutelle qui, après contrôle, accorde en outre un tarif préférentiel aux expéditeurs. La rétribution postale versée est alors égale à : tarif préférentiel unitaire x nombre de plis déposés.

Ajoutons que, contrairement aux traditionnels Ports-Payés que nous avons précédemment traités, le délai de distribution est illimité. Il serait bien difficile qu'il en soit autrement eu égard aux tonnes de plis de cette nature en instance de départ.

-O-O-O-O-O-O-O-

Nous en terminerons ici avec les P.P. (pas celles qui nous entourent...) en espérant que le survol de ce sujet, rarement traité, vous aura intéressé un tant soit peu... Peut-être regarderez-vous alors d'un oeil moins distrait chaque pli trouvé dans votre boîte-aux lettres.

Y. PAUVERT

-O-

QUID ?

Cette marque mystérieuse a été récemment rencontrée sur un emballage contenant une revue arrivée au destinataire par "ROUTAGE 205". Qui pourrait nous éclairer ?



FRANCE-ROUTAGE



DISPENSE DU TIMBRAGE
PORT PAYE - PARIS R.P.

Egalement rencontré sur l'enveloppe d'une revue philatélique ce timbre-à-date qui comporte la mention "P.P. JOURNAUX" dans la couronne. En avez-vous vu beaucoup en 1992 ?



Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunier duval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

FOCH
ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:
20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon · Tél. 51.62.18.14

MONNAIES - MEDAILLES 17

ORDRES & DECORATIONS CIVILS ET MILITAIRES

A C H A T

V E N T E



DISTRIBUTEUR AGREE DE L'ADMINISTRATION DES MONNAIES ET
MEDAILLES

20 RUE GARGOULLEAU
17000 LA ROCHELLE

TEL. 46 41 40 01



AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

A.P.Y.

listez-vous...

découvrez-vous, faites de la vraie philatélie...

à LA ROCHE-SUR-YON



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

Une réponse...

Nous n'avons plus à prouver que notre bulletin est lu par des collectionneurs autres qu'amicalistes ou destinataires... On se le prête de mains en mains, ce qui permet parfois de trouver une réponse aux questions posées par leurs auteurs.

C'est ainsi que, rencontrant un ami collectionneur de cartes postales de la maison éditrice "N.D. Phot." (maison NEURDIN LEVY et NEURDIN REUNIS à Paris), celui-ci me fit remarquer qu'il avait probablement la réponse au petit "mystère" publié dans le n° 52, page 27.

La forme de la lettre M (de Mademoiselle) n'aurait été adoptée par cet éditeur qu'à compter du 1er Mai 1901, ou seulement quelques jours auparavant. Il est donc facile d'en déduire que la date (10-10-1900) figurant sur la carte postale reproduite ne serait pas celle du 10 décembre 1900, comme supposé, mais plutôt celle du 10 octobre 1901, Dont acte et merci à notre lecteur.

Y.P.



LA POSTE A LA ROCHE-SUR-YON
PENDANT LA REVOLUTION FRANCAISE
1789 - 1799

Maurice BRUNO

Au début de la Révolution, la poste aux lettres, en France, avait une structure identique à celle existant à la fin de l'Ancien Régime, et nous retrouvons les mêmes bureaux.

Mais l'Assemblée Nationale Constituante, voulant renouveler "la face de la terre française", balaya les anciens organismes et les anciennes circonscriptions de l'administration et de la justice.

En morcelant le pays par l'institution des départements, on brisa toute résistance possible des provinces à la loi.

Voici donc 83 départements désormais organisés par le décret du 15 janvier 1790, avec leurs districts et cantons, et baptisés par le décret du 26 février.

Une loi du 12 septembre 1791 mit un nouveau système en pratique, celui de l'exploitation directe par l'Etat.

Cependant, il fallut attendre le 1er janvier 1792 pour que cette modification territoriale se manifestât sur les nouveaux tampons postaux qui portaient, en plus du nom de la localité, le numéro affecté à chaque département.

A la Vendée fut attribué le numéro 79 de la nomenclature.

Le bureau de poste de La Roche-sur-Yon, qui était situé à l'angle de la rue de la Vieille Horloge et de celle de la Poste aux Lettres, dans cette partie du vieux La Roche où résidait la bourgeoisie et où étaient installés certaines administrations, reçut alors deux tampons :

l'un concernant les lettres expédiées en port dû, qui étaient les plus nombreuses, car il était d'usage que le port fut payé par les personnes à qui elles étaient adressées ; l'autre, pour les lettres en port payé, le plus souvent destinées à des administrations à des hommes de loi.

Cette façon de procéder perpétuait la coutume établie sous l'Ancien Régime où l'envoi d'une lettre en port payé à une personne de "qualité" constituait une grave incorrection.

P.79.P.
LA ROCHE S.YON

marque de port payé vue sur une lettre datée du 8 mars 1792

Le tampon reproduit ci-dessus ne fut utilisé que pendant environ quatorze mois, et, parmi les lettres qui en furent frappées, rares sont celles qui subsistent encore car la Vendée allait bientôt être entraînée dans une guerre civile.

L'insurrection qui commença en mars 1793, englobant en partie le Bocage, les Mauges et la Gâtine, allait en effet, pendant plus de trois années, troubler profondément la vie départementale.

Le 14 mars 1793, La Roche-sur-Yon, devenue entre-temps le chef-lieu d'un district de 820 habitants, fut incendiée par la colonne de l'adjudant général Dufour ; le feu consuma plus de la moitié de ses maisons.

Dans ce désarroi général, que devint le bureau de la poste aux lettres ? Le document ci-après va nous l'apprendre.

Le Conseil du district, lors de sa séance du 18 octobre 1793 constate que : "... depuis les troubles qui affligent le département de la Vendée, le service de la "poste aux lettres du bureau de La Roche-sur-Yon est resté dans le plus grand "oubli, qu'il existe en cette administration un grand nombre de paquets qui serait "urgent d'ouvrir..."

"L'Assemblée, considérant que le directeur de la poste aux lettres de La Roche-sur-Yon se trouve absent.

"Considérant qu'il est de la plus grande urgence de faire l'ouverture des paquets
"de ladite poste afin que les différentes lettres qui y sont contenues soient remises
"aux citoyens à qui elles sont adressées.

" Le président sindic entendu :

"arreste que, conformément à l'autorisation qui en a été donnée à cette adminis-
"tration par le département de la Vendée, les paquets de la poste aux lettres
"du bureau de La Roche-sur-Yon seront, provisoirement et jusqu'à l'arrivée du
"directeur de la poste aux lettres dudit bureau, ouverts par Charles Louis Bacqua,
"reconnu par son civisme et sa probité, lequel sera chargé de faire la distributgion
"des dittes lettres et d'en faire payer le port à ceux à qui elles seront adressées,
"du montant desquels dits ports de lettres le dit Bacqua sera tenu de rendre
"compte.

" fait en Conseil de District les jours et mois et an que dessus.

(signé) Birotheau, Brethonneau"

Entre-temps, La Roche-sur-Yon, reprise par les royalistes puis abandonnée,
fut réoccupée en pluviôse de l'an II (février 1794) par les "Bleus".

Le 12 ventôse an II (2 mars 1794), les colonnes de Turreau, général républicain,
achevèrent de ruiner la localité.

Malgré tout, le district de La Roche-sur-Yon fit son possible pour rétablir
le service de la poste. Par une lettre en date du 25 prairial de l'an II (13 juin 1794),
il fit savoir à la Commission des Postes et Messageries à Paris que :

"Depuis le 14 mars 1793, La Roche-sur-Yon, chef-lieu de notre district, a
"été de temps à autre au pouvoir des rebelles. Le directeur du bureau de la
"poste aux lettres fait depuis plus de trois mois le service des volontaires
"dans l'armée de la division des Sables et les communications se trouvant
"pour ainsi dire interceptées et il nous est impossible de le rappeler auprès
"de nous...

"Les paquets restent au bureau de Saint-Hermand."

Puis, par une délibération, le directoire du district prit la décision suivante :
"L'assemblée, considérant que le service de la poste aux lettres du bureau
"de La Roche-sur-Yon a sans cesse été interrompu et que l'administration
"ne peut jouir des paquets qui lui sont adressés par les différents comités
"de la Convention Nationale et par le département.

"Sur ce, l'agent national provisoire entendu arrête...

"d'autoriser le directeur de la poste aux lettres de Saint-Hermand d'ouvrir
"les paquets du bureau de La Roche-sur-Yon et de délivrer à cette adminis-
"tration ceux qui s'y trouvent à son adresse.

" (ont signé) : Birotheau, Clemenceau, Graslepoids, Lansier."

Un commissionnaire les acheminait alors avec tous les aléas que cela compor-
tait, car le district siégeait tantôt à Beaulieu-sous-Mareuil, tantôt aux Moutiers-
sur-le-Lay, suivant les évènements militaires.

Quant aux habitants restant encore à La Roche-sur-Yon, ils ne pouvaient
utiliser un service de poste aux lettres désorganisé et pratiquement inexistant, ce
qui n'était pas étonnant dans ce bourg aussi ravagé.

Vers la fin du Directoire, quelques maisons seulement avaient été rebâties,
sur la centaine existant avant la guerre civile.

Cependant, le calme revenu, le bureau de poste reprit progressivement ses
activités, et dès 1797, nous trouvons l'utilisation certaine de deux nouveaux tampons
(port dû et port payé).



ÉGALITÉ.
LIBERTÉ.



FRATERNITÉ,
OU LA MORT.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE
EST RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'À LA PAIX.

Beaulieu sur Mareuil le 26 fructidor l'an deuxième de la
République une, indivisible et impérissable.

L'Administration Républicaine du District de la
Roche-sur-Yon

A celle du Département de la Vendée

Citoyens,

3^e Bureau
N^o 111
18

quelques Moulins que nous nous soyons donnés pour nous approvisionner
de bois pour l'hiver nous n'avons pu nous le procurer. nous le voyons
d'autre moyen pour y parvenir que de faire exploiter un petit bois national
proche du lieu de nos séances. nous le prouvons sans y être autorisés
par vous et nous sommes persuadés que vous vous prêterez à cette
mesure. nous remplirons au surplus toutes les formalités exigées
par la loi.

Salut & fraternité

Lansier

Vice-président

Beauguier

Beauguier

Le 14 Mars 1793, les insurgés sont maîtres de La Roche-sur-Yon que les administrateurs du district avaient évacuée pour se réfugier à Beaulieu-sur-Mareuil.

La localité fut ensuite occupée tour à tour par les républicains et les royalistes pour être incendiée le 2 Mars 1794 sur les ordres de Turreau, ce qui acheva de la ruiner.

« LA MOULINETTE »

Jean-Pierre HURTAUD, responsable "JEUNES", raconte....

Nous avons pensé qu'il serait bon, chaque trimestre, d'interroger un amicaliste. Deux ou trois autres collègues sont déjà passé "à la moulinette", il faut donc continuer. Ce sera bientôt votre tour....



Y.P. : Jean-Pierre, comment êtes-vous venu à la philatélie et en quelle année ?

JP.H. : Je m'en souviens très bien. C'était à l'occasion de la Journée du Timbre organisée au Musée municipal par l'A.P.Y., les 8 et 9 mars 1969. La philatélie ne m'intéressait pas à cette époque, mais la visite de cette exposition fut une révélation pour moi. J'adhérais aussitôt à l'Amicale et assistais à ma première réunion de club ...au Buffet de la Gare.

Y.P. : Quelle fut votre évolution philatélique ?

JP.H. : Tout de suite attiré par les timbres représentant des papillons, peut-être par leurs couleurs vives, je commençais à rechercher tout ce qui y avait trait. Mais, en 1971, je commençais une collection classique sur les PASTEUR.

Y.P. : Que comprennent vos deux collections ?

JP.H. : C'est simple, tout ce qui s'y rapporte, aussi bien en philatélie qu'en marcophilie. Mais je m'intéresse aussi à la maximécanophilie et aux flammes concordantes concernant les hommes célèbres.

Y.P. : En quelle année avez-vous concouru pour la première fois ?

JP.H. : C'était à SURGERES, en 1973, à l'occasion d'une exposition de propagande.

Y.P. : Quelles furent vos premières récompenses ?

JP.H. : En 1973 donc, à SURGERES, puis à ROYAN en 1974, et bien d'autres depuis.

Y.P. : Comment vous organisez-vous pour vos collections ?

JP.H. : C'est simple et traditionnel : je mets "en attente" les nouveautés que je découvre, puis je les classe soigneusement avant de les inclure dans mes albums composés de feuilles préparées en vue d'expositions futures, en cherchant constamment à en améliorer la présentation.

Y.P. : Que faites-vous de vos doubles inévitables ?

JP.H. : Je les donne aux jeunes collectionneurs et, notamment, à Christophe MAGAUD, quelquefois aussi à Mme COMPAGNON et à L. KERDRACON pour les débutants de leurs clubs.

Y.P. : Depuis quand êtes-vous responsable des Jeunes de l'A.P.Y. ?

JP.H. : Une bonne dizaine d'années, mais la date exacte m'échappe.

Y.P. : Qu'est-ce qui vous fait oeuvrer pour les Jeunes ?

JP.H. : En fait, j'espérais dans ma jeunesse devenir professeur d'histoire et géographie. La vie ne l'a pas voulu. C'est peut-être une envie de transmettre mon modeste (dixit!) savoir qui me plaît en m'adressant aux adolescents ...et autres.

suite.....

**LES TROUPES POLONAISES
INTEGREES DANS L'ARMEE FRANCAISE
EN 1940**

Maurice BRUNO

Le 17 janvier 1940, à l'ambassade de Pologne à Paris, M. Guy la Chambre, ministre de l'Air et le général Sikorski, ministre des Affaires militaires de la République de Pologne, paraphèrent un accord relatif à la reconstruction des forces aériennes polonaises en France. Cet accord complétait celui conclu le 4 janvier entre les chefs des deux gouvernements, qui avait pour objet la création d'une armée polonaise en France.

Le quartier général avait ses assises à l'hôtel Régina, 2 place des Pyramides, à Paris. Le courrier qui lui était adressé portait généralement : "Ministère des Affaires Militaires de Pologne".

Les éléments militaires polonais installés en France après la chute de la Pologne provenaient de la mobilisation des Polonais habitant les pays alliés. Ils furent rassemblés dans des centres d'hébergement ou des camps d'instruction afin d'y être instruits en vue de la formation de quatre divisions polonaises sous l'autorité du général Sikorski.

Parmi les vingt et un centres d'instruction fixés sur le territoire, quatre le furent en Vendée : LA ROCHE-SUR-YON, FONTENAY-LE-COMTE, LES SABLES D'OLONNE, LUCON.

La correspondance de ces militaires, acheminée en franchise par la poste civile française, portait les cachets de départ des bureaux auxquels ils étaient rattachés. On peut distinguer ces unités par :

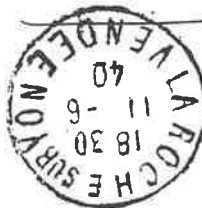
- le cachet du vaguemestre de l'unité portant l'indication : "Armée polonaise",
- une griffe linéaire souvent bilingue ou un cachet administratif de commandant d'unité avec armoiries polonaises,
- pour les unités engagées dans la bataille de France, par le cachet de départ "Poste aux Armées", mais dont l'expéditeur est polonais.

ARMÉE POLONAISE

CENTRE ANNEXE D'INSTRUCTION D'OFFICIERS
LA ROCHE-SUR-YON

OSRODEK WYSZKOLENIA OFICEROW W LA ROCHE-SUR-YON

L. 114, 028, 029, 030, 031/40



Ministère des Affaires Militaires
de Pologne

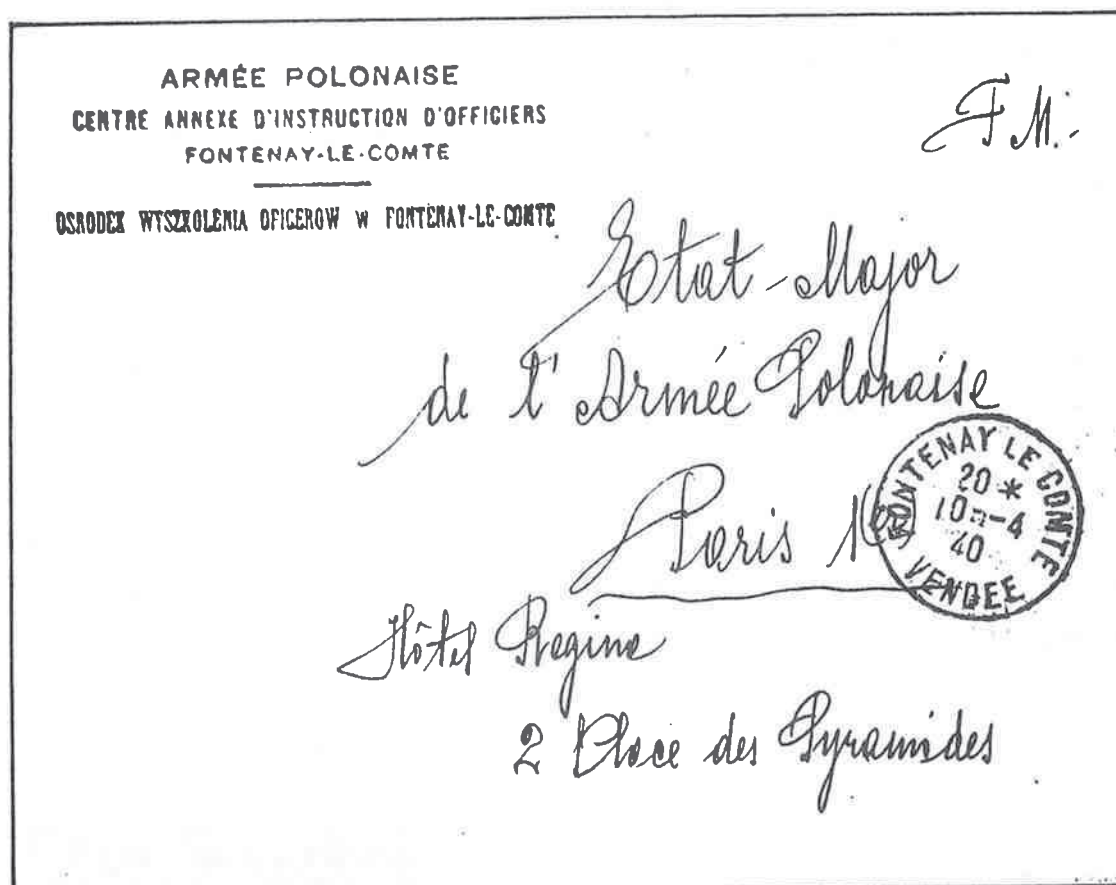


Paris (I)

2. pl. des Pyramides
Hôtel Régina

Sikorski (Wladislaw). Il cesse toute activité politique après le coup d'Etat de Pilsudski (1926) et se retire en France.

Partisan convaincu de l'alliance avec la France, il prend, au lendemain du désastre de septembre 1939, le commandement des forces polonaises reformées en France, et devint le chef du gouvernement, réfugié d'abord à Angers, puis à Londres en 1940.



Centres d'Instruction

Le camp principal est à COETQUIDAN ; les sapeurs sont à ANGERS, les cavaliers à LA ROCHE-SUR-YON, les Transmissions à VERSAILLES. Les autres camps sont : ANCENIS, BOLLENE (blindés), FONTENAY-LE-COMTE, LUCON, LES SABLES-D'OLONNE, SAINT-NAZAIRE, SAINT-LOUP, SERIGNAN, VICHY, BRESSUIRE, PARTHENAY, LOUDEAC, VAL ANDRE. Une compagnie autonome est rassemblée à NIORT ; elle est formée d'anciens volontaires ayant été engagés en Espagne dans les rangs de l'Armée Républicaine.

Les unités en formation devaient permettre la mise sur pied de quatre divisions : 12 Régiments d'Infanterie, 4 Régiments d'Artillerie et une brigade blindée.

En fait, deux divisions seulement sont engagées ; quant à la brigade blindée elle formait une Division mixte avec une brigade tchèque.

Documentation

Histoire Postale et Militaire de la Deuxième Guerre Mondiale (C. Deloste)

"Le Messager de la Vendée" du 25 février 1940.

ÇA BOUGE... ÇA BOUGE...

Reportez-vous, si vous en avez envie, au bulletin amicaliste n° 54 de mars 1992, page 7.

Serait-ce à penser que les affranchissements effectués à l'aide de nos chères petites vignettes mobiles sont appelés à disparaître à plus ou moins longue échéance ?

Si vous éliminez ceux des collectionneurs, des cartes postales "de vacances" et de vos parents ou amis, on rencontre de plus en plus des affranchissements mécaniques (très intéressants, n'est-ce pas M. DELMARRE) et des ports-payés dans nos boîtes-aux-lettres.

Apparaissent maintenant les "AFFRANCHISSEMENTS INFORMATIQUES".
Question : les timbres émis ne seront-ils pas bientôt destinés uniquement aux collections des philatélistes ?

LETTRE

AFFRANCHISSEMENT
INFORMATIQUE
AUTORISATION N° 91/1
59 VALENCIENNES CT

	NUMERO	DATE	affranchissement
EXPEDITEUR			
DESTINATAIRE			

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES
Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes
2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89
29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09
LENTILLES DE CONTACT

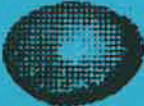
85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations


Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOUILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**



**LA SIGNATURE
DE NOUVEAUX HORIZONS**



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



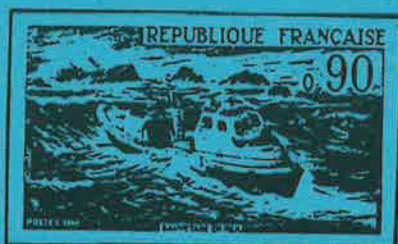
ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

camara

QUALITE PRO *

du MARDI

la photo
les travaux
le labo

au SAMEDI

cadres * albums

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

Il y a quelques jours, j'ai reçu une enveloppe qui a été taxée à la Poste de la Roche-sur-Yon pour affranchissement insuffisant.

Il s'agit d'une lettre du 2ème échelon de poids (entre 20 et 50 g), expédiée en "service économique".

Cette lettre appelle deux remarques :

1) elle a été expédiée par un grand club philatélique de Paris à tous ses adhérents, en France et à l'étranger, ce qui laisse supposer que ce club ignorait le changement de tarif intervenu un mois plus tôt.

2) poussé par une curiosité bien légitime, j'ai demandé à mes amis de l'A.P.Y. de m'indiquer comment avait été calculée cette taxe de 4,30 F, qui représente exactement 43 fois le montant de l'insuffisance. A ma grande surprise, personne n'a pu me donner une réponse correcte et précise, la plupart en étant restés (tout comme moi, d'ailleurs) à la notion ancienne et périmée d'une taxe égale au double de l'insuffisance.

Je me suis donc rendu à la Recette Principale de la Roche-sur-Yon où l'on m'a très aimablement expliqué, Bulletin de la Poste n° 27 du 12 août 1992 à l'appui, que les objets de correspondance non affranchis ou insuffisamment affranchis donnaient lieu à la perception d'une somme égale :

- au montant simple de l'insuffisance
- augmenté d'une taxe fixe uniforme pour "frais de traitement" de 4,20 F, le tout étant éventuellement arrondi au 0,10 F inférieur.

J'ai bien retrouvé ce que je cherchais, c'est-à-dire le montant de la taxe inscrite sur mon enveloppe :

- insuffisance : 0,10
- taxe de traitement : 4,20

TOTAL : 4,30



Où sont passés nos jeunes ?

Depuis quelques trimestres, les "Jeunes" amicalistes fréquentent de moins en moins les réunions du dimanche matin qui leur sont réservées. Ce fait étrange n'a pas manqué d'étonner le Conseil de l'Amicale Philatélique Yonnaise qui s'est posé la question d'en connaître le ou les motifs.

Deux faits certains sont apparus : nombre d'entre-eux sont domiciliés dans une localité de la "couronne yonnaise", d'une part et, d'autre part, le seul fait de la proximité de la mer amène la petite famille à s'expatrier souvent le dimanche (ou tout le week-end...), outre le fait qu'ils ne disposent pas toujours d'un moyen de locomotion.

Nos sympathiques J.P. HURTAUD et H. BEDUNEAU qui chapeautent cette section et qui sont membres du Conseil de l'A.P.Y. ont pensé qu'il serait peut-être bon d'aller vers eux, puisqu'ils ne venaient plus vers nous.

C'est ainsi que des "cellules locales" ont été - ou seront bientôt-mises en place à l'initiative d'un ou deux responsables locaux dans les communes de VENANSAULT, MOUILLERON-LE-CAPTIF, LES CLOUZEUX, LE POIRE-SUR-VIE, etc... Le problème du (re) démarrage de cette section ne pose en soi pas trop de problèmes. Bien sûr, il nous faudra les aider financièrement et matériellement, tout-au-moins au départ.

Nous vous demandons donc, à vous, les adultes de l'A.P.Y. (et d'ailleurs ?) de vous débarrasser de vos catalogues philatéliques (pas trop anciens tout-de-même) traitant de la philatélie classique ou thématique. Malgré que ce bulletin vous ait déjà été remis à l'Assemblée générale, l'appel reste permanent et, en 1993, vous pourrez les remettre à J.P. HURTAUD, ou à A. DUPOND, ou au président qui se chargeront de la répartition. Merci d'avance.

Quant au problème purement financier, le Conseil de l'Amicale a décidé de contribuer à la mise en route de ce programme, notamment en décidant à l'unanimité de "contribuer à la mise en route de ce programme sur le plan financier". (cf P.V. de la réunion du Conseil du 14 septembre 1992).

Bien entendu, nous vous tiendrons au courant (la liste des donateurs d'ouvrages sera publiée) de l'évolution de cette section de jeunes collectionneurs en herbe, en souhaitant qu'ils ne soient pas tous versatiles et que nous en ferois de futurs adultes ayant déjà mis sérieusement le pied à l'étrier.

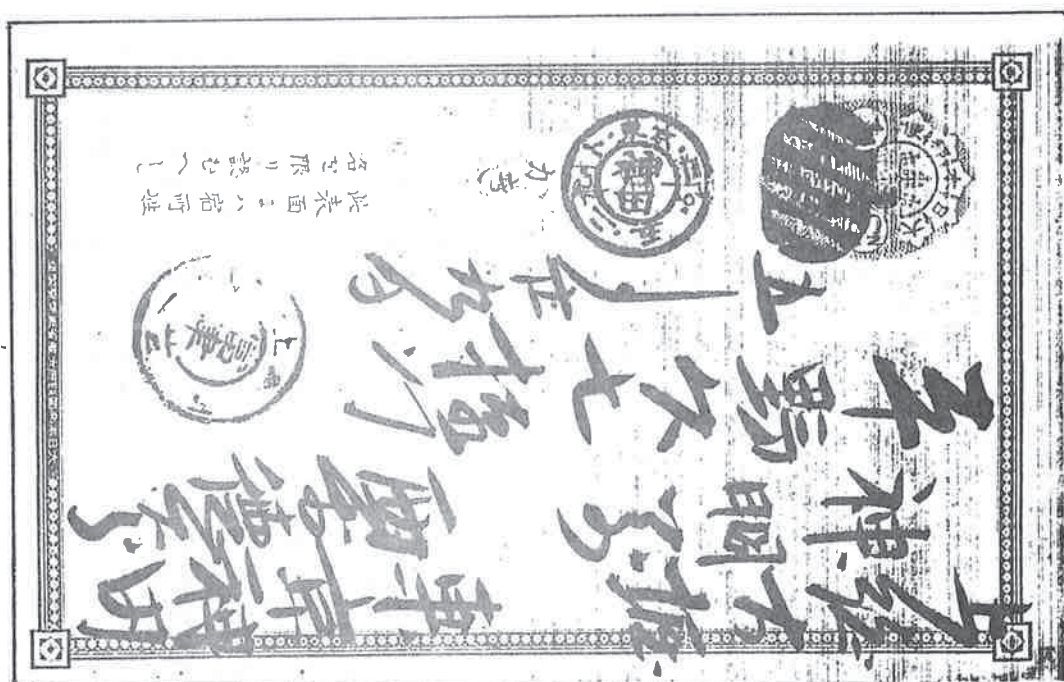
J'ai demandé à nos deux (anciens...) amicalistes précités de bien vouloir m'avertir des jour, lieu et heure de ces réunions extra-muros auxquelles je ne manquerai pas d'assister, tout-au-moins en ce qui concerne les premières. Nous savons tous que les jeunes n'aiment pas trop recevoir des "conseils" des collectionneurs de mon âge - et ils ont bien raison ! - tout président d'amicale(s) que je suis...

Allez les jeunes, vous verrez, la philatélie "c'est super !!!".

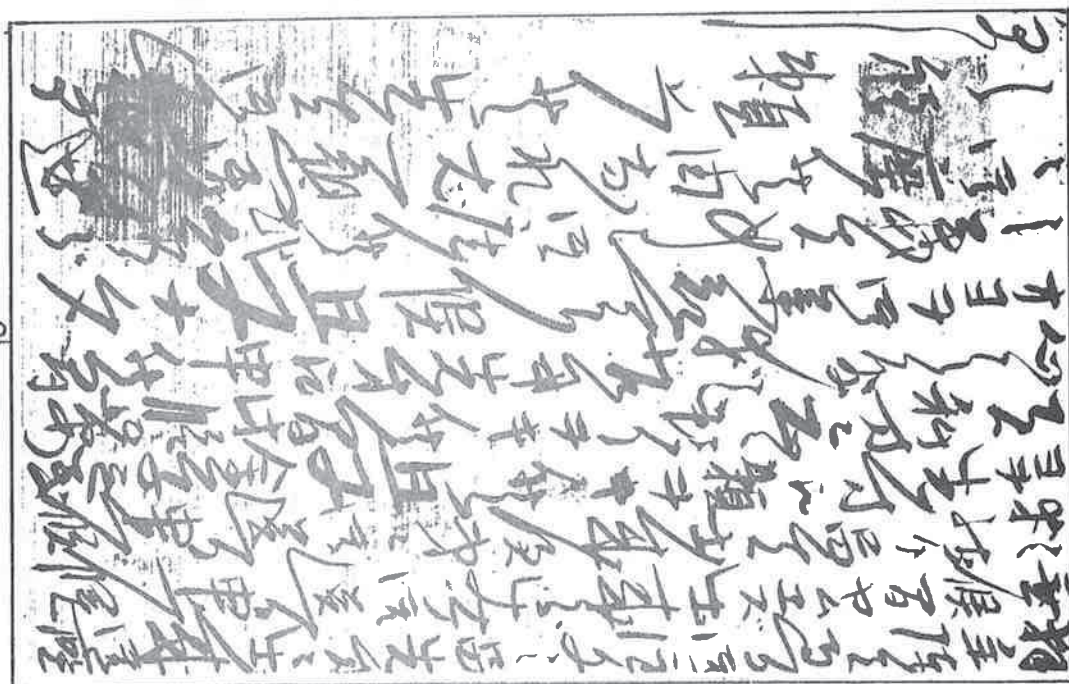
y. PALVERT

Le japonais, pour nous, "c'est du chinois" !!!

reoto



verso



Le télégraphe électrique à Napoléon-Vendée

Maurice BRUNO

Un décret en date du 6 janvier 1852 prescrivait la construction de lignes de télégraphie électrique sur tous les points de France où il n'en existait pas encore.

Le département de la Vendée avait été compris dans le nombre afin que le chef-lieu soit relié par une ligne principale correspondant directement avec Paris.

Le gouvernement avait exprimé le désir que chaque direction télégraphique soit installée dans les bâtiments de l'hôtel de la préfecture.

Dans la séance du Conseil Général de la Vendée du 26 août 1853, le préfet faisait connaître, qu'après avoir pris connaissance de ces dispositions, il avait informé le ministre de l'Intérieur et l'administrateur des lignes télégraphiques qu'une partie de l'alle droite pouvait facilement recevoir la direction télégraphique de la Vendée.

Mais après avoir examiné les lieux, le Conseil Général refusa d'émettre un avis favorable, car ces aménagements auraient eu pour résultat d'entraver la marche des services administratifs puisqu'il aurait fallu déplacer une partie du personnel du 3ème bureau, le concierge et l'huissier, sans savoir où loger tout ce monde.

Le 21 septembre 1853, le préfet rendait compte au ministre de l'Intérieur que le Conseil Général n'ayant pas approuvé sa proposition, il avait chargé l'architecte du département de rechercher, dans le voisinage, une maison où pourrait être installée la direction télégraphique, sans grandes dépenses. Sur quatre maisons proposées, une réunissait toutes les conditions désirables tant sur sa situation, sa distribution intérieure que sur le prix peu élevé moyennant lequel le propriétaire offrait de la vendre.

Dans le courant du mois de juin 1854, le télégraphe électrique fonctionnait dans un bureau situé rue de la Pépinière (1), maison de M. Loué, au bout du cours Henri IV.

(1) actuellement rue du Général Gallieni.



Les décrets des 22 décembre 1877 et 27 février 1878 plaçaient sous l'autorité du sous-secrétaire d'Etat des Finances, AD. Cochery, les services des Postes et des Télégraphes, et donnaient pour mission d'associer entre elles, dans le triple intérêt du public, du Trésor et des agents, les forces jusqu'ici séparées de ces deux services.

Une circulaire du 20 avril 1878, parue au bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes de mai 1878, consacrait leur fusion.



J'ai relu, tout-à-fait par hasard, l'article publié en décembre 1978 par le responsable des Jeunes de l'époque (Etienne MOREAU) dans le premier numéro de notre Bulletin. Il avait tenté pourtant de les "réveiller" (voir reproduction ci-dessous). Sans résultat apparent. On venait de me porter à la présidence depuis quelques semaines....14 années de lutte n'ont rien changé. Comme indiqué par ailleurs, le Conseil de l'A.P.Y. va consentir un nouvel effort financier et matériel dans leur direction en 1993. Souhaitons que les Jeunes nous suivent !

Y.P.

OU SONT LES JEUNES DE LA ROCHE ?

En ce début d'années scolaire, on peut se demander que sont devenus les 60 jeunes de la Roche. En effet, les réunions n'ont jamais regroupé une dizaine de présents. Or comment faire passer les informations, les conseils, si les enfants sont absents ? Et on se lasse de préparer des entretiens quand les auditeurs paraissent s'en moquer. Les jeunes oublient trop volontiers que les réunions sont leur affaire autant que la mienne. S'ils y viennent peu nombreux, sans leurs doubles, sans le moindre plaisir de se retrouver, s'ils arrivent et partent à n'importe quelle heure, le résultat sera déplorable.

Je suis persuadé qu'outre les avis et conseils, chaque jeune doit pouvoir trouver une demi-douzaine de timbres dans les doubles de ses amis. Est-ce si négligeable ? A cet âge, il est notoire que ce qui compte d'abord, ce sont les copains. Il est étonnant de trouver DESORMAIS si peu de camaraderie au sein du Club.

Faut-il rappeler la REGLE D'OR en la matière ?

UN JEUNE NE CONTINUE A S'INTERESSER A LA PHILATELIE -comme à tout autre loisir-
QUE S'IL A AU MOINS UN CONTACT PAR MOIS AVEC LES COPAINS OU AVEC LE RESPONSABLE.

Si toutes les raisons sont bonnes pour refuser ce contact (ou ne pas en prendre le temps), il ne peut persévérer. De même s'il fait glisser la philatélie au 5° ou 10° rang de ses loisirs, ce qui équivaut à un abandon de fait.

Il semble bien qu'un certain nombre des plus sérieux espoirs du Club soient actuellement sur le chemin de l'abandon, faute de contacts suffisants ou sous des prétextes très spécieux. Dommage ! Comme nous sommes loin du rayonnement auquel nous visions l'an dernier, sans la moindre forfanterie.

Certains, cependant, maintiennent la flamme assez haute. Notons d'abord les "internationaux", Jean-Pierre HURTAUD et Dominique PAYEN, qui glanent des médailles aussi bien à TORONTO qu'à LUXEMBOURG, et en maints lieux de l'hexagone.

En Allemagne Fédérale, à l'expo. DEUFRA, Michèle HUGUET et Loïc KERDRAON (ce dernier de MONTAIGU) ont été brillants.

A VIERZON, sur 6 participations, plusieurs médailles aussi.

Enfin, à l'Exposition Régionale "Jeunes" de Saint-Jean d'Angély, les 10 et 11 Novembre, les résultats furent les suivants :

Médaille de bronze argenté pour Jean-Pierre HURTAUD, Dominique PAYEN et Nathalie LARDIERE;

Médaille de bronze pour Geneviève BAUDRY, Joël LIMOUSIN (Montaigu), Jean-Noël TECHE et Luc RENARD,

Diplômes de participation pour Laurence MARCHADIER, Claude NICOU et Patrick VAILLANT (Montaigu)

Ne pas oublier qu'il s'agissait d'une Régionale, à la notation normalement plus sévère !!!.

Allons, les jeunes, reprenez-vous et mettez-vous au travail, lentement, mais sérieusement !

Le Responsable E. MOREAU.

AU TEMPS DES MAÎTRES DE POSTE

Maurice BRUNO

En 1845, un service de messagerie, par malles-poste, était exploité sur la route royale de Nantes à Bordeaux par Bourbon-Vendée.

Tout au début de 1848, cette entreprise prit le nom de "Messageries Vendéennes-Bordelaises" et assurait un service journalier de Nantes à La Rochelle avec correspondance pour Bordeaux.

A Bourbon-Vendée, le bureau de cette administration était établi à l'hôtel du Pélican, propriété de M. Leger situé à l'angle nord des rues de Bordeaux et d'Orléans (actuellement rues Maréchal Joffre et Haxo), sous la direction de M. Landais Urbain.

ENTREPRISE P. PRIOUZEAU ET C^{ie}.

Messageries Vendéennes-Bordelaises.

Service des Maîtres de Postes

DE NANTES A BORDEAUX,

PAR BOURBON, LUÇON, MARANS, LA ROCHELLE ET ROCHEFORT.

Les Bureaux de l'Administration sont établis :

A NANTES, place Graslin, sous la direction de M. AUGERD.

A BOURBON, hôtel du Pélican, sous la direction de M. LANDAIS.

A LA ROCHELLE, sur la place du Marché-Couvert, rue des Sirènes, sous la direction de M. FAINET.

A ROCHEFORT, chez M. PONTY.

A BORDEAUX, rue Fossés de l'Intendance, hôtel Richelieu, chez M. MONNIER.

NOTA. — MM. les Voyageurs sont prévenus qu'ils trouveront, dans le même Bureau, des correspondances immédiates

Pour Paris, par Angers, La Flèche, Le Mans, Chartres et Versailles.

Pour Châteaubriant, Rennes, la Normandie, et toute la Bretagne.

ENTREPRISE P. PRIOUZEAU ET C^{ie}.

Messageries Vendéennes-Bordelaises.

Service des Maîtres de Postes

DE NANTES A BORDEAUX,

Par Bourbon, Luçon, Marans, Le Rochelle et Rochefort, (Sans changement de Voitures.)

Le Public est prévenu que les VENDÉENNES, entreprise P. PRIOUZEAU ET C^{ie}, faisant un service journalier de Nantes à la Rochelle, avec correspondance pour Bordeaux, prennent, à partir du 1^{er} Août, la dénomination de VENDÉENNES-BORDELAISES. Les Voitures sont neuves, parfaitement suspendues, et ne laissent rien à désirer aux Voyageurs, tant sous le rapport de la commodité que sous celui de la propreté et de l'élégance.

Le trajet de NANTES à BORDEAUX, bateau à vapeur compris, se fait en 29 heures.

Les Bureaux de l'administration sont établis :

A NANTES, place Graslin, sous la direction de M. AUGERD.

A BOURBON, chez M. LANDAIS.

A LA ROCHELLE, sur la place du Marché-Couvert, rue des Sirènes, sous la direction de M. FAINET.

A ROCHEFORT, sur la place d'Armes, aux angles des rues Saint-Pierre et Audry de Puyraveau, sous la direction de M. GIRARD.

A BORDEAUX, rue Gobineau, près les allées de Tourny et des Quinconces, chez M. RIPAMONTI, opticien et mécanicien de la Marine, sous la direction de M. DUPONT.

Hôtel Restaurant du Centre



36 CHAMBRES ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ÉLECTRONIC'
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche

85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

C U I S I N E S

André Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

façons librement créatives

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATELIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER ABONNEMENT**

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

REMISE DE 25%
POUR LES SOCIÉTÉS

SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES



ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.

Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

ANIMATIONS PREVUES POUR LES PROCHAINES REUNIONS MENSUELLES

- 7 janvier 1993 : galette des Rois ...et tout ce qui va "avec" !
- 4 février : exposé ou projection (dévouez-vous enfin, le président "assure" depuis 2 ans, et vous avez tous quelque chose à montrer. Et surtout pas de complexes, par pitié !)
- 4 mars : mini-bourse entre adhérents A.P.Y. (voir bulletin numéro 56, page 29) si celle du 5 novembre dernier a été réussie. Mais cela dépend de vous, comme dans l'Auberge espagnole.

QUELQUES PETITES INFORMATIONS

- 7 octobre 1992 : le D.I.V.A. en service à la Recette Principale a été retiré du circuit,
- 8 octobre 1992 : mais on y a installé un L.I.S.A.

Aucune autre information ne m'a été communiquée à ce jour par le canal habituel. Je le regrette vivement pour les amis vendéens qui collectionnent les premiers jours, les oblitérations mécaniques ou autres empreintes postales.

Le Président

DE TOUT ... UN PEU

Selon réponse du 15-10-92 à ma demande du 12-10-92 adressée au G.P.V., les dates et lieux des manifestations philatéliques en Vendée pour 1993 n'ont pu nous être transmis, "...le calendrier n'étant pas établi ou n'a pas été communiqué..." à son Président. Ce sera peut-être pour le bulletin de mars.

Le Président

Collectionnez les timbres de FRANCE, avec leurs variétés, c'est "génial"! Outre les carnets de circulation qui comprennent les vignettes émises depuis 1849, pour vous, l'A.P.Y. retirera toutes les nouveautés à la Poste, sans aucune rétribution, au fur et à mesure des émissions nouvelles. Pour ce faire, nous avons un "service des circulations" et un "service des nouveautés" qui fonctionnent très bien.

Mais, chacun collectionne ce qui lui plaît, que ce soit les timbres de FRANCE ou ...les boutons de bragues, devenus rares !

Nous avons reçu Philatélique Lavallois souvenirs édités à gionale (dixit). Vous M. PORCHE, 53 rue de la précision importante : reproduits en rouge.



un "appel au secours" du Club qui a subi une mévente des l'occasion de leur Expo. Répondez encore les demander à Commanderie, 53000 LAVAL. Une ces cachets temporaires sont

LES POTINS DE L'AMICALE

Yves PAUVERT

Ça déménage

Notre sympathique Vice-Président Gérard ABERT a quitté sa verte campagne des CLOUZEUX pour revenir à LA ROCHE-SUR-YON, 84 rue Chanzy, dans la magnifique Résidence "Le Cézanne". Gageons que notre ville manquait à ce collectionneur de "SABINE" particulièrement actif sur le plan professionnel ce qui ne fait pas toujours plaisir à ...ses clients.

Une nouvelle récompense méritée

Notre illustre amicaliste, M. BONNET, grand spécialiste des plis transportés par le Transsibérien, vient d'obtenir une médaille de Vermeil à l'issue d'une grande exposition -HISTOPHIL 1- qui se tenait fin septembre à VERSAILLES, la ville du Roi-Soleil. Nos plus sincères félicitations.

Personne n'osera dire que ce fut "le pied" pour lui, il a bien trop de problèmes avec un des deux qui lui appartiennent. Bon courage s'il a subi une opération à l'heure où ces lignes seront publiées et, éventuellement, bon rétablissement.

Un clou chasse l'autre

Gérard ABERT nous revient, et c'est Jean-Pierre GAUDEMER qui part définitivement à LA ROCHELLE. Mais n'ayez aucune crainte, le service des nouveautés sera, dans la pratique, aussi bien assuré que par le passé. Evidemment, commerce oblige, il sera peut-être absent de nos réunions mensuelles deux ou trois fois par an. Dans cette hypothèse, votre abonnement sera respecté, il vous expédiera vos vignettes et autres entiers postaux par le canal de "celle qui bouge", la Poste.

Ne rouspétez pas trop... A ce sujet, il est rappelé que l'article 8 du règlement intérieur de l'Amicale précise : "Il ne pourra être exigé que les timbres émis soient livrés à domicile". Dont acte.

Si, si, je vous l'assure !

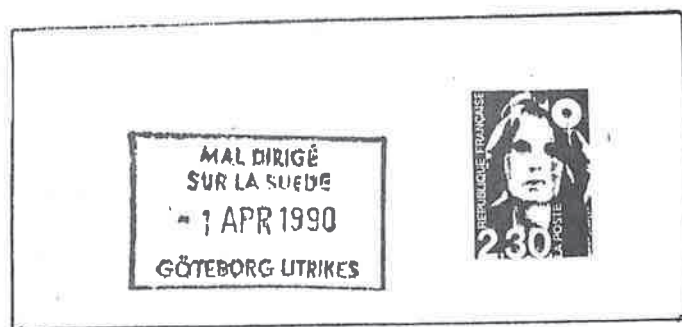
Avez-vous visité le Salon d'Automne (10 et 11 octobre) à la Salle des Fêtes du Bourg ? Dans la négative, c'est bien dommage pour vous. Notre trésorier Amédée y tenait boutique, face à un concessionnaire de voitures (pas bête, des clients potentiels !) et... à un haut-parleur particulièrement sonore ! Heureusement qu'il y avait un bar à proximité, il vous offrait volontiers le pot de l'amitié. Il est vrai que, lorsque le chiffre d'affaires gonfle à ce point....

Merci NADINE

Vous ne connaissez pas Nadine ? Comme dit le chanson : "c'est une fille charmante, charmante, charmante...", secrétaire d'Amédée DUPOND (encore !). Toute dévouée à la cause de notre Amicale, bien que non philatéliste, donc non sociétaire, elle se fait un plaisir de dactylographier une bonne partie de notre bulletin trimestriel. Combien d'adhérents seraient assez dévoués depuis la défection de M. MOREAU ? Il va bien falloir la récompenser un jour, la bise du président au 1er janvier étant très, mais alors très nettement insuffisante !!!

C'est loupé !

Le président a un fils qui se déplace beaucoup à l'étranger. Le premier nommé lui demande souvent (mais le second n'y pense pas forcément) de lui poster une lettre portant un affranchissement courant français. Ça ne marche pas toujours.... Cependant, regardez le pli ci-dessous, non taxé, qui lui est parvenu avec un cachet -partiellement- rédigé en français, laissant supposer que le voyageur impénitent s'est trompé. Remerciements aux postiers suédois, mais ils auraient pu décaler cette empreinte de 2 ou 3 centimètres sur la droite....C'eut été tellement mieux !

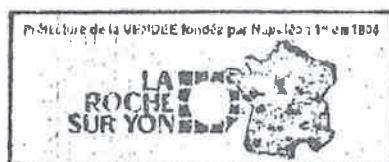


Attention aux faux !

En philatélie, il existe des faux (pour servir ou pour tromper) qui valent parfois plus chers que les vrais. En marcophilie, c'est différent, les "traficoteurs" d'empreintes postales sont dénoncés et leurs "produits" ne valent pas un yota. En cartophilie, il y a peu de reproductions vendues au prix des vraies cartes postales. Et pourtant, nous en avons vu au Salon d'Automne chez un brocanteur. Facilement reconnaissables, ces faux étaient vendus plus chers que les authentiques ! Nous espérons que personne ne s'est fait piéger. En insistant, le marchand a reconnu "qu'il pouvait bien s'agir de faux, mais qu'il s'en foutait" ! (dixit). Affaire suivie par le Syndicat des Brocanteurs.

Une empreinte différente

Les Services municipaux utilisent une machine à affranchir SATAS (NJ 1037). La flamme illustrée a été changée entre le 20 et le 25 octobre dernier. La nouvelle empreinte (ci-dessous) diffère, par ses dimensions, de celle utilisée par la Poste. Avis aux amateurs...



Décidément !

L'A.P.Y. comprend un certain nombre de Présidents d'associations très diverses.... En voici un autre ! Sans commentaire, avec nos félicitations, ci-dessous le titre d'un article élogieux publié dans Presse-Océan le 2 novembre 1992. Nous, on aime bien les arrosages !!!

**Amédée Dupond, nouveau
président des agents
généralistes d'assurances**

LA LIGNE DE DEMARCATION DU RHONE

Maurice BRUNO

Il s'agissait d'un projet concernant une nouvelle ligne de démarcation qui fut étudié par les hautes autorités allemandes durant l'année 1943 et qui aurait eu le Rhône comme nouvelle "frontière" entre la France occupée et l'Italie.

L'occupant voulait s'assurer qu'aucune correspondance à destination de l'étranger ne franchit la ligne. Ces restrictions ne visaient pas le trafic postal intérieur français, mais l'intention était d'empêcher qu'une correspondance à destination de l'étranger, postée dans la zone occupée par les Allemands, soit dirigée sur le centre italien de contrôle de Chambéry, du fait qu'elle aurait été acheminée sur la zone italienne et inversement.

Si la ligne de démarcation était établie, les wagons-poste ne pourraient la traverser qu'à Lyon et Marseille où des prélèvements et des contrôles sur place seraient effectués par les services allemands ou italiens.

Le 9 mars, il fut annoncé à la Délégation française pour les transmissions que la ligne du Rhône, séparant les zones d'occupations italienne et allemandes, partagerait en même temps la zone sud en deux parties privées de libre communication à partir du 1er avril.

Le 26 mars, bien qu'aucune décision ne fut prise, il était cependant précisé que seules seraient admises, à l'échange entre les deux zones, les lettres de caractère économique et les cartes postales.

Après contrôle, le courrier serait transporté par la Feldpost jusqu'à Valence où il serait livré à la poste française pour être acheminé en empruntant la ligne Valence-Grenoble, sur les localités de la zone occupée par les Italiens.

La Délégation exprima alors à l'état-major allemand son étonnement d'une mesure aussi inattendue que gênante pour la vie administrative et économique de la France, et qui ne semblait pas pouvoir se justifier par des considérations de sécurité. Une protestation adressée le 31 mars resta sans réponse.

Or, avant que ce projet ne fut mis en application, le Gouvernement français obtint des autorités d'occupation l'abandon de cette ligne ; de plus, le départ des troupes italiennes du territoire français en septembre 1943 replaça les départements situés à l'est du Rhône sous le même régime postal que les autres départements de la zone sud de la France.

Histoire des P.T.T. pendant la Deuxième Guerre Mondiale (1939-1945)
par M. Paul, professeur agrégé d'Histoire

Extraits

DERNIERE MINUTE

Renseignements fournis par LA POSTE après impression de ce bulletin

Flammes d'oblitérations temporaires

OLONNE-SUR-MER : date non connue

SAINTE-HERMINE : à compter du 24 novembre 1992

L'ILE-D'ELLE : à compter du 6 janvier 1993

FALLERON : à compter du 9 janvier 1993

Bureaux temporaires

ST-GILLES-CROIX-DE-VIE : les 7 et 8 novembre 1992

LES SABLES D'OLONNE : les 21 et 22 novembre 1992 (Vendée Globe Challenge)

LES SABLES D'OLONNE : le 28 janvier 1993 (Nouvelle Poste)

FONTENAY-LE-COMTE : le 29 janvier 1993 (Nouvelle Poste)



Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux
et cartes postales de collection



ACHAT-VENTE OR-ARGENT

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES

Paie ment comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39



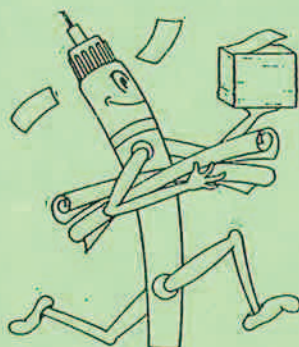
78 bis, rue du M^el Lyautey
85000 la Roche s/Yon
Tél. 51-37-42-47

fournitures & matériel

dessin & bureau

tirage de plans

photocopies



ANNE CHRISTINE

INSTITUT DE BEAUTE
47, rue Paul-Doumer
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 51.62.21.80

UNE VICTOIRE DE CARACTERE.

Bravo à l'équipage Pierre LARTIGUE et Michel PERIN. Le défi du Paris-Moscou-Pékin est relevé. 16 000 km et 27 jours n'ont pas réussi à entamer la force de caractère de la CITROËN ZX RALLYE RAID.

La CITROËN ZX RALLYE RAID, vainqueur à Pékin, c'est la victoire d'une voiture, d'une équipe et d'un grand constructeur.



CITROËN ZX : 1^{re} AU PARIS-PEKIN 92

GUENANT-AUTOMOBILES

Route de Nantes - La Roche-sur-Yon -

TEL : 51.36.45.00



Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

I.A.R.D. — VIE



51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C. C. P. Nantes 59-97